

► La déviation de la RN 171

L'engagement d'insertion sur les marchés de travaux

6 des 9 marchés de la « RN 171 – Déviation de Bouvron » de la DREAL Pays de Loire comportent un dispositif visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion et à lutter contre le chômage, conformément à l'article 14 du code des marchés publics de 2005 (art. 38 de l'ordonnance du 23 /07/2015).

Ce dispositif d'insertion prévoit, dans les conditions d'exécution d'un marché, la réservation d'un certain volume d'heures de travail à un public en difficulté d'accès à l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RSA, jeunes de -26 ans avec peu de qualification, personnes prises en charge par le dispositif d'insertion pour l'activité économique,...

Pour répondre à cet engagement d'insertion, les entreprises titulaires de ces marchés sont accompagnées par le facilitateur des clauses sociales de la Communauté de communes de la région de Blain. En fonction des spécificités des travaux et du volume d'heures d'insertion à réaliser, elles peuvent soit recruter directement des salariés, soit privilégier le recours à la sous-traitance ou à la mise à disposition de personnels, via notamment l'association ATRE et le chantier et atelier d'insertion AIRE.

Fin mai 2017, les marchés « ouvrages d'art » et « terrassement assainissement chaussée des 3 giratoires » ont démarré pour une durée d'environ un an. Ils comptabilisent respectivement 1820 heures et 1300 heures d'insertion. Les postes envisagés devraient concerner essentiellement des missions de manœuvre en travaux publics.

Au total, l'ensemble des marchés de la « RN 171 – Déviation de Bouvron » de la DREAL Pays de la Loire totalise un volume de 5795 heures d'insertion.

Pour tout renseignement :

Fanny Nelson - MEEF du Pays de Blain
7 rue Victor Schœlcher

44130 Blain

Tél. 02 40 79 99 01

Email : fanny.nelson@cc-regionblain.fr



Les travaux en cours

Depuis fin mai, le long de la route qui mène à Fay-de-Bretagne, rue Jean-Baptiste-Olivier, 4 bungalows sont installés : c'est la base de vie des personnes qui travaillent sur la réalisation de la déviation.

Elle regroupe les installations pour le personnel des entreprises : sanitaires, vestiaires, réfectoires. Elle sera utilisée pendant toute la durée du chantier.

Le chantier est entré dans sa phase 2, qui durera jusqu'en mai 2018 : travaux d'ouvrages d'art, création des 3 giratoires et déplacements des réseaux (Orange, eau potable, Enedis).

Des mesures de circulation sont mises en place depuis le mois de mai :

- fermeture de la voie communale VC11 traversant le chantier de l'ouvrage d'art du Chatel (durée : 1 an).
- limitation de vitesse aux abords du chantier des 3 futurs giratoires, circulation alternée ou ferme-

ture de la RN171 au droit du chantier suivant le phasage des travaux.

Le chantier est bien entré dans une phase décisive...



Les bungalows le long de la route de Fay-de-Bretagne.